



Ministère des Finances
Cellule d'exécution des Financements
en faveur des Etats Fragiles
« La CFEF »

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL DES 145 TERRITOIRES

« PDL-145T »

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE n°MIN FIN/CFEF/PDL-145T/CGG/2022/0859
DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU ET
CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES AGENCES GOUVERNEMENTALES DE
SURVEILLANCE (AGS)

La Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles,

Vu la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux Marchés publics ;

Vu le Décret n°10/22 du 02 juin portant Manuel des Procédures de la Loi relative aux marchés publics ;

Vu l'Accord d'exécution du Programme de Développement Local des 145 Territoires en RDC, PDL-145T, signé entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la CFEF le 28 février 2022 ;

Vu le Protocole d'accord de collaboration n°CFEF/PDL-145T/AGS/2022/001 du 12 mai 2022 signé entre la CFEF et le Secrétariat Général à la Santé Publique, Hygiénique et Prévention ;

Vu le Protocole d'accord de collaboration n°CFEF/PDL-145T/AGS/2022/002 du 12 mai 2022 signé entre la CFEF et le Secrétariat Général à l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique ;

Vu le Protocole d'accord de collaboration n°CFEF/PDL-145T/AGS/2022/003 du 12 mai 2022 signé entre la CFEF et le Secrétariat Général aux Infrastructures et Travaux Publics ;

Vu l'avis de non objection sur le plan de passation des marchés complémentaire relatif aux fournitures et services du PDL-145T pour l'exercice 2022, notifié par lettre n°1530/DGCMP/DG/DCP/D3/BNJ/2022 du 27 juillet 2022 ;

Vu la décision d'attribution provisoire n°MIN FIN/CFEF/PDL-145T/CGG/2022/0687 du 13 octobre 2022 ;

Vu la lettre n°MIN FIN/CFEF/PDL-145T/CGG/2022/0803 du 01 novembre 2022 soumettant le contrat de fourniture à l'approbation de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget ;

Vu les prescrits de l'article 20 alinéa 2 du Décret n°10/22 du 02 juin 2010 portant Manuel des Procédures de la Loi relative aux marchés publics, en ce qui concerne les délais d'approbation des marchés publics par l'autorité approuvatrice ;

Décide d'attribuer définitivement le marché au candidat suivant :

- La Société **PAPETERIE UAC Sarl**, RCCM 14-A-1994, ID.NAT : 01-93-K 27.511 N, sise au n°917, avenue Bas-Congo, Téléphone : +243 999 804 367 à Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo, pour un montant de **10.063,04 USD TTC**.

Le marché porte sur l'acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques pour les Agences Gouvernementales de Surveillance (AGS).

LUNGUNGU KISOLO Al
Coordonnateur National

